

LES ALIMENTS MAPLE LEAF INC.

États financiers

Pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2023

États financiers intermédiaires consolidés

Bilans ir	ntermédiaires consolidés	2
États int	termédiaires consolidés du résultat net	3
États int	termédiaires consolidés des autres éléments du résultat global	4
États int	termédiaires consolidés des variations des capitaux propres	5
États int	termédiaires consolidés des flux de trésorerie	6
Notes a	fférentes aux états financiers intermédiaires consolidés	
1	La société	7
2	Principales méthodes comptables	7
3	Changement de méthode comptable	8
4	Comptes débiteurs	8
5	Stocks	9
6	Actifs biologiques	10
7	Actifs détenus en vue de la vente	10
8	Immeubles de placement	10
9	Provisions	11
10	Dette à long terme	12
11	Capital social	13
12	Instruments financiers	14
13	Charges d'intérêts et autres coûts de financement	16
14	Résultat par action	16
15	Paiement fondé sur des actions	17
16	Informations financières sectorielles	19
17	Transactions entre parties liées	21
18	Événement postérieur à la date de clôture	21

Bilans intermédiaires consolidés

(en milliers de dollars canadiens) (non audité)	Notes	Au 30 juin 2023	Au 30 juin 2022 ⁱ⁾	Au 31 décembre 2022 ⁱ⁾	Au 1 ^{er} janvier 2022 ^{j)}
ACTIFS	Notes	2023	2022	2022	2022
Trésorerie et équivalents de trésorerie		156 859 \$	92 971 \$	91 076 \$	162 031 \$
Comptes débiteurs	4	205 930	191 199	167 611	167 082
Billets à recevoir	4	48 159	62 609	48 556	33 294
Stocks	5	523 377	507 489	485 979	409 677
Actifs biologiques	6	111 796	129 181	144 169	138 209
Impôts recouvrables	U	69 521	6 297	57 497	1 830
Charges payées d'avance et autres actifs		36 786	50 774	50 266	24 988
Actifs détenus en vue de la vente	7	11 204	604	604	24 900
Total des actifs courants		1 163 632 \$	1 041 124 \$	1 045 758 \$	937 111 \$
Immobilisations corporelles		2 285 314	2 262 609	2 303 424	2 189 165
Actifs au titre de droits d'utilisation		150 211	158 328	159 199	161 662
Placements		22 869	22 667	23 712	22 326
Immeubles de placement	8	5 289	7 244	5 289	5 289
Avantages du personnel	Ü	49 699	15 873	12 531	3 209
Avantages du personner Autres actifs à long terme		9 601	18 928	12 493	9 780
Actif d'impôt différé		41 450	48 725	42 541	39 907
Goodwill		477 353	662 261	477 353	658 673
Immobilisations incorporelles		350 025	360 765	360 561	365 318
Total des actifs à long terme		3 391 811 \$	3 557 400 \$	3 397 103 \$	3 452 120 \$
Total des actifs Total des actifs		4 555 443 \$	4 598 524 \$	4 442 861 \$	4 389 231 \$
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		4 555 445 \$	4 596 524 \$	4 442 001 p	4 309 Z31 \$
		E00 404 A	5.45.400 A	405 444 0	500 400 A
Créditeurs et charges à payer	•	528 481 \$	545 432 \$	485 114 \$	526 189 \$
Partie courante des provisions	9	23 837	32 680	42 589	842
Partie courante de la dette à long terme	10	398 394	1 029	921	5 176
Partie courante des obligations locatives		37 749	37 522	38 321	31 375
Impôt sur le résultat à payer		1 600	_	2 311	23 853
Autres passifs courants		17 998	43 106	64 684	81 265
Total des passifs courants		1 008 059 \$	659 769 \$	633 940 \$	668 700 \$
Dette à long terme	10	1 565 822	1 513 124	1 709 493	1 247 073
Obligations locatives		137 029	142 462	144 569	144 391
Avantages du personnel		64 251	64 964	64 280	97 629
Provisions	9	2 281	16 197	3 799	44 650
Autres passifs à long terme		928	2 232	1 841	1 057
Passif d'impôt différé		223 190	177 360	221 606	147 060
Total des passifs à long terme		1 993 501 \$	1 916 339 \$	2 145 588 \$	1 681 860 \$
Total des passifs		3 001 560 \$	2 576 108 \$	2 779 528 \$	2 350 560 \$
Capitaux propres					
Capital social	11	859 046 \$	862 688 \$	850 086 \$	847 016 \$
Résultats non distribués		671 870	1 160 951	809 616	1 212 244
Surplus d'apport		_	9 969	_	5 371
Cumul des autres éléments du résultat global		30 150	14 724	29 547	286
Actions propres		(7 183)	(25 916)	(25 916)	(26 246)
Total des capitaux propres		1 553 883 \$	2 022 416 \$	1 663 333 \$	2 038 671 \$
Total des passifs et des capitaux propres			4 598 524 \$		4 389 231 \$

Retraité. Se reporter à la note 3.

Événement postérieur à la date de clôture (note 18)

États intermédiaires consolidés du résultat net

		Trimestres cl	os les 30 juin	Semestres clos les 30 juin		
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données liées aux actions) (non audité)	Notes	2023	2022	2023	2022	
Ventes		1 269 664 \$	1 195 133 \$	2 444 553 \$	2 321 686 \$	
Coût des ventes		1 176 069	1 107 894	2 274 511	2 080 584	
Profit brut		93 595 \$	87 239 \$	170 042 \$	241 102 \$	
Frais de vente et charges générales et administratives		106 184	113 608	208 897	233 065	
(Perte) bénéfice avant ce qui suit :		(12 589) \$	(26 369) \$	(38 855) \$	8 037 \$	
Frais de restructuration et autres frais connexes	9	11 026	19 039	18 775	22 057	
Autres charges		2 579	2 452	6 874	5 076	
(Perte) avant charges d'intérêts et impôt sur le résultat		(26 194) \$	(47 860) \$	(64 504) \$	(19 096) \$	
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	13	37 554	10 786	69 157	18 502	
(Perte) avant impôt sur le résultat		(63 748) \$	(58 646) \$	(133 661) \$	(37 598) \$	
(Recouvrement) charge d'impôt sur le résultat		(10 070)	(4 034)	(22 279)	3 327	
Perte nette		(53 678) \$	(54 612) \$	(111 382) \$	(40 925) \$	
(Perte) bénéfice par action attribuable aux actionnaires ordinaires :	14					
Perte de base par action		(0,44) \$	(0,44) \$	(0,92) \$	(0,33) \$	
Perte diluée par action		(0,44) \$	(0,44) \$	(0,92) \$	(0,33) \$	
Nombre moyen pondéré d'actions (en millions) :	14	(-,) +	(=,) +	(-,) +	(-,) Ψ	
De base	• •	121,5	124,1	121,5	124,0	
Dilué		121,5	124,1	121,5	124,0	

États intermédiaires consolidés des autres éléments du résultat global

(en milliers de dollars canadiens)			les 30 juin	Semestres clos les 30 juin		
(en millers de dollars canadiens)						
(non audité)	Notes	2023	2022	2023	2022	
Perte nette		(53 678) \$	(54 612) \$	(111 382) \$	(40 925) \$	
Autres éléments du résultat global						
(Pertes actuarielles) gains actuariels qui ne seront pas reclassés dans le résultat net (après impôt de 8,9 millions de dollars et 9,6 millions de dollars; 0,2 million de dollars et 13,6 millions de dollars en 2022)		25 779 \$	505 \$	27 903 \$	39 406 \$	
Variation de l'excédent de réévaluation (après impôt de 0,0 million de dollars et 1,7 million de dollars; 0,0 million de dollars et 0,0 million de dollars en 2022)	8	_	_	6 993	_	
Total des éléments qui ne seront pas reclassés dans le résultat net Éléments qui sont ou qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net :		25 779 \$	505 \$	34 896 \$	39 406 \$	
Variation de l'écart de conversion cumulé (après impôt de 0,0 million de dollars et de 0,0 million de dollars; 0,0 million de dollars et de 0,0 million de dollars en 2022)		(8 686)	15 063	(9 119)	8 092	
Variation du change sur la dette à long terme désigné comme couverture d'investissement net (après impôt de 1,2 million de dollars et 1,2 million de dollars; 1,7 million de dollars et 1,1 million de dollars en 2022)		6 498	(9 085)	6 618	(5 525)	
Variation des couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 0,8 million de dollars et 1,8 million de dollars; 0,7 million de dollars et 4,1 millions de dollars en 2022)		(782)	1 907	(3 889)	11 871	
Total des éléments qui sont ou qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net		(2 970) \$	7 885 \$	(6 390) \$	14 438 \$	
Total des autres éléments du résultat global		22 809 \$	8 390 \$	28 506 \$	53 844 \$	
Résultat global		(30 869) \$	(46 222) \$	(82 876) \$	12 919 \$	

États intermédiaires consolidés des variations des capitaux propres

		Cumul des autres éléments du résultat global								
(en milliers de dollars canadiens) (non audité)	Notes	Capital social	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écart de conversion ⁹	Profits et pertes latents sur les couvertures de flux de trésorerie ⁹	Profits latents sur la juste valeur des investissements ⁰	Excédent de rééva- luation ⁱⁱ⁾	Actions propres	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2022 ⁱⁱⁱ⁾		850 086 \$	809 616	_	10 972	12 885	2 945	2 745	(25 916)	1 663 333 \$
Perte nette			(111 382)	_	_	_	_	_	· -	(111 382)
Autres éléments du résultat			,							,
global ⁱⁱ⁾		_	27 903	_	(2 501)	(3 889)	_	6 993	_	28 506
Dividendes déclarés (0,42 \$ par action)		_	(51 252)	_	_	_	_	_	_	(51 252)
Charge de rémunération fondée										
sur des actions	15	_	_	6 062	_	_	_	_	_	6 062
Impôt différé sur la rémunération										
fondée sur des actions		_	_	1 100	_	_	_	_	_	1 100
Exercice d'options sur actions		4 447	_	(1 363)	_	_	_	_	_	3 084
Actions rachetées	11	(4 498)	_	(11 595)	_	_	_	_	_	(16 093)
Achat d'actions par la fiducie responsable des unités d'actions temporairement										
incessibles		_	_	_	_	_	_	_	9 841	9 841
Règlement de la rémunération										
fondée sur des actions		_	(3 015)	(15 192)	_	_	_	_	8 892	(9 315)
Variation de l'obligation pour le										
rachat d'actions		9 011	_	20 988	_	_	_	_	_	29 999
Solde au 30 juin 2023		859 046 \$	671 870	_	8 471	8 996	2 945	9 738	(7 183)	1 553 883 \$

					Cumul des a	utres éléments o				
(en milliers de dollars canadiens) (non audité)	Notes	Capital social	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écart de conversion ⁿ	Profits et pertes latents sur les couvertures de flux de trésorerie ^{/)}	Profits latents sur la juste valeur des investissements ^{//}	Excédent de rééva- luation ⁱⁱⁱ⁾	Actions propres	Total des capitaux propres
Solde au 1er janvier 2022 ⁱⁱⁱ⁾		847 016 \$	1 212 244	5 371	2 037	(7 441)	2 945	2 745	(26 246)	2 038 671 \$
Perte nette		_	(40 925)	_	_	_	_	_	_	(40 925)
Autres éléments du résultat global ⁱⁱ⁾		_	39 406	_	2 567	11 871	_	_	_	53 844
Dividendes déclarés (0,40 \$ par action)		_	(49 774)	_	_	_	_	_	_	(49 774)
Charge de rémunération fondée sur des actions	15	_	_	13 758	_	_	_	_	_	13 758
Modification du régime de rémunération fondée sur										
des actions Impôt différé sur la rémunération	15	_	_	(3 594)	_	_	_	_	_	(3 594)
fondée sur des actions		_	_	(800)	_	_	_	_	_	(800)
Exercice d'options sur actions		5 888	_	(1 289)	_	_	_	_	_	4 599
Achat d'actions par la fiducie responsable des unités d'actions temporairement										
incessibles		_	_	_	_	_	_	_	(7 500)	(7 500)
Règlement de la rémunération fondée sur des actions		_	_	(15 560)	_	_	_	_	7 830	(7 730)
Variation de l'obligation pour le rachat d'actions		9 784	_	12 083	_	_	_	_	_	21 867
Solde au 30 juin 2022		862 688 \$	1 160 951	9 969	4 604	4 430	2 945	2 745	(25 916)	2 022 416 \$

Éléments qui sont ou qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net.

La variation des gains et pertes actuariels qui ne sera pas reclassée dans le résultat net et qui a été reclassée dans les résultats non distribués est incluse dans les autres éléments du résultat global.

iii) Retraité. Se reporter à la note 3.

États intermédiaires consolidés des flux de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens)		Trimestres clos	les 30 juin	Semestres c	os les 30 juin
(non audité)		2023	2022	2023	2022
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS SUIVANTES :					
Activités d'exploitation					
Perte nette		(53 678) \$	(54 612) \$	(111 382) \$	(40 925) \$
Ajouter (déduire) les éléments sans effet sur la trésorerie :					
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	6	27 547	49 963	28 674	10 652
Amortissement		66 371	57 239	133 796	114 430
Rémunération fondée sur des actions	15	4 050	9 362	6 062	13 758
Impôt sur le résultat différé		(5 144)	(3 160)	(8 018)	4 812
Impôt exigible		(4 926)	(874)	(14 261)	(1 485)
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	13	37 554	10 786	69 157	18 502
Perte sur la vente d'actifs à long terme		741	1 124	975	1 582
Dépréciation d'immobilisations corporelles et des actifs au					
titre du droit d'utilisation		6 530	16 056	6 530	16 056
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	3				
non désignés		(8 635)	(14 109)	(5 526)	(12 535)
Variation du passif au titre des régimes de retraite		(136)	1 944	331	4 442
Impôt sur le résultat payé, montant net		3 143	(2 875)	1 366	(26 487)
Intérêts payés, après les intérêts capitalisés	13	(33 838)	(22 712)	(67 628)	(30 388)
Variation de la provision pour frais de restructuration	9	, ,	,	` ,	,
et autres frais connexes		(13 545)	1 743	(19 551)	3 456
Variation de la marge des dérivés		8 454	24 784	(5 286)	(319)
Règlement en trésorerie des dérivés		(2 735)		8 274	`
Autre		(3 913)	(6 559)	(3 696)	(7 810)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		(84 844)	(51 608)	(41 107)	(136 242)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		(57 004) \$	16 492 \$	(21 290) \$	(68 501)
Activités d'investissement					
Entrées d'actifs à long terme		(55 869) \$	(81 935) \$	(105 121) \$	(179 240)
Intérêts payés et capitalisés	13	(757)	(5 123)	(1 238)	(9 620)
Produit de la vente d'actifs à long terme		206	23	270	` 117 [°]
Achat de placements		(100)	_	(100)	_
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(56 520) \$	(87 035) \$	(106 189) \$	(188 743)
Activités de financement					
Dividendes versés		(25 693) \$	(24 901) \$	(51 252) \$	(49 774)
Augmentation nette de la dette à long terme	10	219 554	141 085	268 354	255 947 [°]
Paiement au titre des obligations locatives		(7 462)	(8 682)	(17 380)	(18 090)
Réception d'avantages incitatifs à la location		` _′		`	` 6 847 [′]
Exercice d'options sur actions		2 315	881	3 084	4 599
Rachat d'actions		(5 324)	_	(16 093)	_
Vente (achat) d'actions propres		9 841	(7 500)	9 841	(7 500)
Paiement des coûts de financement	10	(2 281)	(3 845)	(3 292)	(3 845)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		190 950 \$	97 038 \$	193 262 \$	188 184
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents		•	*	•	
de trésorerie		77 426 \$	26 495 \$	65 783 \$	(69 060)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture de la période		79 433	66 476	91 076	162 031 [°]
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture de la période		156 859 \$	92 971 \$	156 859 \$	92 971 3

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.) Trimestres et semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

1. LA SOCIÉTÉ

Les Aliments Maple Leaf Inc. (« Les Aliments Maple Leaf » ou la « société ») est une entreprise carboneutre⁽⁾ qui a pour vision de devenir l'entreprise de produits de protéines la plus durable de la planète, et de fabriquer des produits alimentaires de façon responsable sous des marques de premier plan comme Maple Leaf^{MD}, Maple Leaf Prime^{MD}, Maple Leaf Natural Selections^{MD}, Schneiders^{MD}, Country Naturals^{MD}, Mina^{MD}, Greenfield Natural Meat Co.^{MD}, Lightlife^{MD} et Field Roast^{MC}. Le portefeuille de l'entreprise comprend des viandes préparées, des repas prêts à cuire et prêts-à-servir, des collations en trousses, des produits de porc et de volaille frais à valeur ajoutée, ainsi que des produits à base de protéines végétales. L'adresse du siège social de la société est le 6985, Financial Drive, Mississauga (Ontario) L5N 0A1, Canada. Les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités (les « états financiers intermédiaires consolidés ») au 30 juin 2023 et pour le trimestre et le semestre clos à cette date comprennent les comptes de la société et de ses filiales. La société présente ses résultats en deux secteurs d'exploitation, soit le Groupe des protéines animales et le Groupe des protéines végétales.

 i) Se reporter au rapport intégré 2022 de la société déposé sur le site Web de Les Aliments Maple Leaf, à l'adresse https://www.mapleleaffoods.com/fr/wp-content/uploads/sites/7/2023/05/MLF-2022-Integrated-Report Final.pdf (en anglais seulement).

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers intermédiaires consolidés doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels audités de 2022 de la société (les « états financiers consolidés de 2022 »).

a) Déclaration de conformité

Les états financiers intermédiaires consolidés ont été dressés conformément à la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (l'« IAS 34 ») publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), et selon les méthodes comptables, les estimations et jugements importants formulés, ainsi que les traitements comptables correspondants conformément aux états financiers consolidés de 2022, à l'exception des nouvelles méthodes adoptées au cours du semestre clos le 30 juin 2023, qui sont décrites ci-dessous ou à la note 3.

La publication des états financiers intermédiaires consolidés a été approuvée par le conseil d'administration en date du 2 août 2023.

b) Normes comptables adoptées au cours de la période

À compter du 1^{er} janvier 2023, la société a adopté certaines Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et modifications. Comme l'exigent l'IAS 34 et l'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, la nature et l'incidence de ces modifications sont présentées ci-après :

Initiative concernant les informations à fournir – Méthodes comptables (modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2)

À compter du 1^{er} janvier 2023, la société a adopté les modifications de l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2, *Porter des jugements sur l'importance relative*. Les modifications ont pour but d'aider les sociétés à présenter des renseignements utiles sur leurs méthodes comptables. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers intermédiaires consolidés.

Définition des estimations comptables (modification de l'IAS 8)

À compter du 1^{er} janvier 2023, la société a adopté les modifications de l'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*. Les modifications exigent la présentation des informations significatives sur les méthodes comptables plutôt que la présentation des principales méthodes comptables, et précisent comment faire la distinction entre un changement de méthode comptable et un changement d'estimation comptable. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers intermédiaires consolidés.

Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique (modifications de l'IAS 12)

À compter du 1^{er} janvier 2023, la société a adopté les modifications de l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*. Les modifications réduisent la portée de l'exemption relative à la comptabilisation prévue aux paragraphes 15 et 24 de l'IAS 12 afin qu'elle ne s'applique plus aux transactions qui, lors de la comptabilisation initiale, donnent lieu à la fois à des différences temporaires déductibles et à des différences temporaires imposables. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers intermédiaires consolidés.

Classement des passifs comme courants et non courants (modifications de l'IAS 1)

À compter du 1^{er} janvier 2023, la société a adopté les modifications de l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Les modifications corrigent les incohérences dans le classement des passifs courants et non courants. Elles précisent quand la dette et les autres passifs dont la date de règlement est incertaine doivent être classés dans les passifs courants ou les passifs non courants dans les bilans consolidés. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers intermédiaires consolidés.

Passifs non courants assortis de clauses restrictives (modifications de l'IAS 1)

À compter du 1^{er} janvier 2023, la société a adopté les modifications de l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Les modifications visent à améliorer l'information qu'une entité doit fournir lorsque son droit de différer le règlement d'un passif pour au moins douze mois dépend du respect de clauses restrictives. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers intermédiaires consolidés.

Obligation locative découlant d'une cession-bail (modifications de l'IFRS 16)

À compter du 1^{er} janvier 2023, la société a adopté les modifications de l'IFRS 16, *Contrats de location*. Les modifications précisent de nouvelles exigences en matière d'évaluation ultérieure des transactions de cession-bail assorties de paiements variables. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers intermédiaires consolidés.

Réforme fiscale internationale – Modèle de règles du Pilier 2 (modifications de l'IAS 12)

À compter du 1^{er} avril 2023, la société a adopté les modifications de l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*. Les modifications instaurent une exception temporaire à la présentation et la comptabilisation des actifs et des passifs d'impôt différé rattachés aux impôts sur le résultat découlant des règles du Pilier 2, ainsi que des obligations d'information ciblées pour les entités touchées. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers intermédiaires consolidés.

c) Prises de position comptables publiées mais non encore en vigueur

Accords de financement de fournisseurs (modifications de l'IAS 7 et de l'IFRS 7)

Le 23 mai 2023, l'IASB a publié *Accords de financement de fournisseurs (modifications de l'IAS 7 et de l'IFRS 7)*. Les modifications consistent en l'ajout d'une obligation d'information pour l'entité sur les accords de financement conclus avec ses fournisseurs. Elles s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. La société a l'intention de les adopter dans ses états financiers intermédiaire consolidés à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2024. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les états financiers intermédiaires consolidés.

Toutes les autres normes IFRS et modifications émises mais non encore en vigueur ont été évaluées par la société et on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence significative sur les états financiers intermédiaires consolidés.

3. CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE

Sauf indication contraire ci-dessous, les méthodes comptables appliquées dans les présents états financiers intermédiaires consolidés sont identiques à celles appliquées dans les états financiers consolidés de 2022.

La société a changé de méthode comptable relativement à l'évaluation des immeubles de placement pour adopter le modèle de la juste valeur, comme il est permis en vertu de l'IAS 40, *Immeubles de placement*, au 1^{er} janvier 2023. Auparavant, la société comptabilisait les immeubles de placement au coût historique. Puisque la juste valeur de ces actifs diffère considérablement du coût historique, la méthode de l'évaluation au coût des immeubles de placement ne constitue donc plus la mesure la plus fiable de la valeur de ces actifs. Ainsi, l'adoption de la méthode de la juste valeur en remplacement de la méthode du coût historique permet d'obtenir des informations plus pertinentes et plus fiables sur la valeur de ces actifs.

Selon le modèle de la juste valeur, les placements sont initialement comptabilisés au coût, puis évalués à la juste valeur. La juste valeur est établie en fonction des données de marché disponibles. Si les données de marché ne peuvent être obtenues facilement, la société utilise d'autres méthodes d'évaluation comme les prix de transaction récents ou les flux de trésorerie prévus. Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global dans l'excédent de réévaluation au cours de la période pendant laquelle ils surviennent.

Les chiffres comparatifs ont été retraités pour tenir compte de la variation rétrospective du changement de méthode comptable et, par conséquent, à compter du 1^{er} janvier 2022, les montants comptabilisés au titre des immeubles de placement, du passif d'impôt différé et de l'excédent de réévaluation ont été portés à 3,4 millions de dollars, à 0,7 million de dollars et à 2,7 millions de dollars, respectivement. Il y a lieu de se reporter à la note 8 pour obtenir de plus amples renseignements sur le rapprochement avant impôt des immeubles de placement.

4. COMPTES DÉBITEURS

	Au 30 juin 2023	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2022
Créances clients	175 326 \$	145 424 \$	129 274 \$
Moins : correction de valeur pour créances douteuses	(2 243)	(1 745)	(1 554)
Créances clients, montant net	173 083 \$	143 679 \$	127 720 \$
Autres débiteurs			
Taxes à la consommation à recevoir	19 705	15 834	22 374
Montant à recevoir du gouvernement	2 989	20 476	1 858
Autres	10 153	11 210	15 659
	205 930 \$	191 199 \$	167 611 \$

Le tableau suivant illustre l'âge des créances clients :

	Au 30 juin 2023	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2022
En règle	137 935 \$	116 451 \$	94 722 \$
En souffrance depuis 0 jour à 30 jours	30 529	25 898	25 201
En souffrance depuis 31 à 60 jours	3 698	1 391	5 073
En souffrance depuis plus de 60 jours	3 164	1 684	4 278
	175 326 \$	145 424 \$	129 274 \$

Les créances clients sont dépréciées lorsque les flux de trésorerie estimatifs futurs sont inférieurs aux flux de trésorerie contractuels. Le montant de la perte de valeur tient compte de la situation financière du client, des paiements en souffrance, des biens donnés en garantie et de l'assurance-crédit sur les créances clients.

Le 24 juin 2022, la société a modifié sa facilité de titrisation des créances clients (la « facilité de titrisation ») en reportant son échéance au 24 juin 2024. L'avance maximale en trésorerie que la société peut obtenir aux termes de la facilité de titrisation s'élève à 135,0 millions de dollars (135,0 millions de dollars au 30 juin 2022; 135,0 millions de dollars au 31 décembre 2022). La facilité de titrisation fournit à la société un financement en trésorerie au moyen de la cession d'une partie des créances de la société. Elle lui fournit ainsi du financement à des taux concurrentiels et lui permet de mieux diversifier ses sources de financement. Aux termes de la facilité de titrisation, la société a vendu certaines créances clients à recours très limité à une fiducie tierce non consolidée financée par une institution financière internationale ayant une cote de crédit à long terme AA-, en échange de trésorerie et d'effets à court terme. Les créances sont vendues à escompte par rapport à la valeur nominale, compte tenu des taux alors en vigueur sur les marchés monétaires. La société conserve une responsabilité de gestion à l'égard de ces créances.

Au 30 juin 2023, les créances clients gérées aux termes de cette facilité s'établissaient à 126,4 millions de dollars (182,6 millions de dollars au 30 juin 2022; 171,1 millions de dollars au 31 décembre 2022). En échange de la vente de ces débiteurs, la société obtiendra un montant en trésorerie de 87,8 millions de dollars (135,0 millions de dollars au 30 juin 2022; 132,6 millions de dollars au 31 décembre 2022) et des billets à recevoir de 38,6 millions de dollars (47,6 millions de dollars au 30 juin 2022; 38,5 millions de dollars au 31 décembre 2022). Les billets à recevoir ne portent pas intérêt et sont réglés aux dates de règlement des débiteurs titrisés. Étant donné le moment où sont effectués les encaissements et les versements, la société comptabilise parfois une somme à recevoir ou à payer relativement à la facilité de titrisation. Au 30 juin 2023, la société a comptabilisé un montant net à recevoir de 9,6 millions de dollars (montant net à recevoir de 15,0 millions de dollars au 30 juin 2022; montant net à recevoir de 10,1 millions de dollars au 31 décembre 2022) dans les billets à recevoir (dans les billets à recevoir au 30 juin 2022; dans les billets à recevoir au 31 décembre 2022).

La vente de créances clients au titre de la facilité de titrisation est traitée à titre de vente du point de vue comptable et, ainsi, les créances clients vendues aux termes de cette facilité ont été décomptabilisées dans les bilans intermédiaires consolidés résumés non audités (les « bilans intermédiaires consolidés ») aux 30 juin 2023 et 2022 et dans le bilan annuel consolidé audité de 2022 au 31 décembre 2022.

5. STOCKS

	Au 30 juin 2023	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2022
Matières premières	74 683 \$	89 864 \$	74 211 \$
Travaux en cours	40 846	40 656	38 653
Produits finis	298 920	284 461	269 636
Emballage	26 754	25 481	27 360
Pièces de rechange	82 174	67 027	76 119
	523 377 \$	507 489 \$	485 979 \$

Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, des stocks de 1 014,1 millions de dollars (964,3 millions de dollars en 2022) ont été passés en charges dans le coût des ventes.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, des stocks de 1 996,4 millions de dollars (1 875,7 millions de dollars en 2022) ont été passés en charges dans le coût des ventes.

Au 30 juin 2023, les stocks ont été réduits de 19,3 millions de dollars (13,7 millions de dollars au 30 juin 2022; 18,6 millions de dollars au 31 décembre 2022) par suite de dépréciations pour les ramener à la valeur nette de réalisation. Les dépréciations sont incluses dans le montant qui a été comptabilisé en charges dans le coût des ventes.

6. ACTIFS BIOLOGIQUES

La variation de la juste valeur des stocks commerciaux de porcs au cours du trimestre clos le 30 juin 2023 s'est traduite par une perte de 27,5 millions de dollars (perte de 50,0 millions de dollars en 2022) qui a été inscrite dans le coût des ventes.

La variation de la juste valeur des stocks commerciaux de porcs au cours du semestre clos le 30 juin 2023 s'est traduite par une perte de 28,7 millions de dollars (perte de 10,7 millions de dollars en 2022) qui a été inscrite dans le coût des ventes.

Les données alimentant les techniques d'évaluation de la juste valeur des stocks commerciaux de porcs ont été classées dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs. Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des trimestres et des semestres clos les 30 juin 2023 et 2022.

7. ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Au 30 juin 2023, les actifs détenus en vue de la vente étaient constitués du terrain et du bâtiment de l'usine de production de volaille de St. Mary's, en Ontario, qui a fermé au cours du premier trimestre de 2023, ainsi qu'une aire de stationnement à Toronto, en Ontario, totalisant 11,2 millions de dollars (0,6 million de dollars au 30 juin 2022; 0,6 million de dollars au 31 décembre 2022).

8. IMMEUBLES DE PLACEMENT

Solde net retraité au 31 décembre 2022	5 289 \$
Ajustement de la juste valeur	8 713
Entrées ⁱ⁾	1 887
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	(10 600)
Solde net au 31 mars 2023	5 289 \$
Ajustement de la juste valeur	_
Solde net au 30 juin 2023	5 289 \$
Solde net au 31 décembre 2021 ⁱⁱ⁾	1 864 \$
Changement de méthode comptable ⁱⁱⁱ⁾	3 425
Solde net retraité au 1er janvier 2022	5 289 \$
Ajustement de la juste valeur	_
Solde net retraité au 31 mars 2022	5 289 \$
Ajustement de la juste valeur	_
Entrées ⁱ⁾	1 955
Solde net retraité au 30 juin 2022	7 244 \$

[§] Comprend le montant du reclassement des terrains et des bâtiments au coût.

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2023, la société n'a comptabilisé aucun montant additionnel au titre de l'ajustement de la juste valeur (0,0 million de dollars en 2022), déduction faite de l'impôt de (0,0 million de dollars en 2022), inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global qui sera reclassé dans les résultats non distribués au moment de la vente.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, la société a comptabilisé un montant de 7,0 millions de dollars (2,7 millions de dollars en 2022), déduction faite de l'impôt de 1,7 million de dollars (0,7 million de dollars en 2022), inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global qui sera reclassé dans les résultats non distribués au moment de la vente.

ii) Comptabilisé dans les autres actifs à long terme.

iii) Montant retraité puisque la société a changé de méthode d'évaluation des immeubles de placement pour passer du coût historique à la juste valeur conformément à l'IAS 40, Immeubles de placement, au 1^{er} janvier 2023. Il y a lieu de se reporter à la note 3 pour obtenir de plus amples renseignements sur le changement de méthode comptable.

9. PROVISIONS

			Frais de res provision		
	Provision pour affaires juridiques	Provision relative à l'environnement	Indemnités de fin de contrat de travail et autres frais liés au personnel	Fermeture d'installations et autres coûts décaissés	Total
Solde au 31 décembre 2022 ⁱ⁾	630 \$	2 370	43 388	_	46 388 \$
Ajouts	_	_	1 785	503	2 288
Reprises	(200)	_	(455)	_	(655)
Sorties de trésorerie	(430)	(7)	(7 473)	(369)	(8 279)
Écart de conversion	_	_	3	_	3
Solde au 31 mars 2023	— \$	2 363	37 248	134	39 745 \$
Ajouts	_	_	3 175	1 239	4 414
Reprises	_	(13)	(996)	(869)	(1 878)
Sorties de trésorerie	_	(69)	(15 555)	(481)	(16 105)
Écart de conversion	_	_	(54)	(4)	(58)
Solde au 30 juin 2023	- \$	2 281	23 818	19	26 118 \$
Partie courante					23 837 \$
Partie non courante					2 281
Total au 30 juin 2023					26 118 \$

Le solde au 31 décembre 2022 comprend une partie courante de 42,6 millions de dollars et une partie non courante de 3,8 millions de dollars.

			Frais de re et provisio		
	Provision pour affaires juridiques	Provision relative à l'environnement	Indemnités de fin de contrat de travail et autres frais liés au personnel	Fermeture d'installations et autres coûts décaissés	Total
Solde au 31 décembre 2021	650 \$	2 449	42 344	49	45 492 \$
Charges	_	_	3 997	6	4 003
Reprises	_	_	(2 132)	_	(2 132)
Sorties en trésorerie	(20)	(37)	(103)	(55)	(215)
Solde au 31 mars 2022	630 \$	2 412	44 106	_	47 148 \$
Charges	_	_	3 004	468	3 472
Reprises	_	_	(1 681)	_	(1 681)
Sorties en trésorerie	_	(16)	(46)	_	(62)
Solde au 30 juin 2022	630 \$	2 396	45 383	468	48 877 \$
Partie courante					32 680 \$
Partie non courante					16 197
Total au 30 juin 2022					48 877 \$

Frais de restructuration et autres frais connexes

Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, la société a comptabilisé des frais de restructuration et autres frais connexes de 11,0 millions de dollars (19,0 millions de dollars en 2022). Le montant de 11,0 millions de dollars est constitué d'une tranche de 6,7 millions de dollars (18,6 millions de dollars en 2022) au titre du Groupe des protéines végétales et d'une tranche de 4,3 millions de dollars (0,4 million de dollars en 2022) au titre du Groupe des protéines animales.

Du montant de 6,7 millions de dollars (18,6 millions de dollars en 2022) au titre du Groupe des protéines végétales, une tranche de 5,0 millions de dollars (15,8 millions de dollars en 2022) était liée à la dépréciation d'actifs, une tranche de 0,4 million de dollars (0,0 million de dollars en 2022), à la dépréciation de stocks, et une tranche de 1,3 million de dollars (2,8 millions de dollars en 2022), aux indemnités de fin de contrat de travail et autres frais liés au personnel, alors que la société continue de modifier ses priorités et de réorganiser ses frais de vente et charges générales et administratives ainsi que ses activités de fabrication en réponse à une croissance sectorielle plus lente que prévu.

Du montant de 4,3 millions de dollars (0,4 million de dollars en 2022) au titre du Groupe des protéines animales, une tranche de 0,8 million de dollars (1,4 million de dollars en 2022) était liée à l'amortissement accéléré, une tranche de 1,0 million de dollars (0,0 million de dollars en 2022), à la dépréciation d'actifs, une tranche de 1,7 million de dollars (0,0 million de dollars en 2022), aux coûts des mises hors service et autres coûts décaissés, et une tranche de 0,8 million de dollars (reprise de 1,0 million de dollars en 2022), aux indemnités de fin de contrat de travail et autres frais liés au personnel en lien avec la fermeture des usines de production de volaille de Toronto et de St. Mary's et la fermeture annoncée des usines de production de volaille de Brampton et de Schomberg.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, la société a comptabilisé des frais de restructuration et autres frais connexes de 18,8 millions de dollars (22,1 millions de dollars en 2022). Le montant de 18,8 millions de dollars est constitué d'une tranche de 11,2 millions de dollars (18,6 millions de dollars en 2022) au titre du Groupe des protéines végétales et d'une tranche de 7,6 millions de dollars (3,5 millions de dollars en 2022) au titre du Groupe des protéines animales.

Du montant de 11,2 millions de dollars (18,6 millions de dollars en 2022) au titre du Groupe des protéines végétales, une tranche de 5,0 millions de dollars (15,8 millions de dollars en 2022) était liée à la dépréciation d'actifs, une tranche de 4,4 millions de dollars (0,0 million de dollars en 2022), à la dépréciation de stocks, une tranche de 1,7 million de dollars (2,8 millions de dollars en 2022), aux indemnités de fin de contrat de travail et autres frais liés au personnel, et une tranche de 0,1 million de dollars (0,0 million de dollars en 2022), aux coûts de mises hors service et autres coûts décaissés, alors que la société a modifié ses priorités et a réorganisé ses frais de vente et charges générales et administratives ainsi que ses activités de fabrication en réponse à une croissance sectorielle plus lente que prévu.

Du montant de 7,6 millions de dollars (3,5 millions de dollars en 2022) au titre du Groupe des protéines animales, une tranche de 2,2 millions de dollars (2,6 millions de dollars en 2022) était liée à l'amortissement accéléré, une tranche de 1,0 million de dollars (0,0 million de dollars en 2022), à la dépréciation d'actifs, une tranche de 2,8 millions de dollars (0,0 million de dollars en 2022), aux autres coûts décaissés et aux coûts de mises hors service, et une tranche de 1,1 million de dollars (0,9 million de dollars en 2022), aux indemnités de fin de contrat de travail et autres frais liés au personnel par suite de la fermeture des usines de production de volaille de Toronto et de St. Mary's et de l'annonce de la fermeture à venir des usines de production de volaille de Brampton et de Schomberg. La tranche restante de 0,5 million de dollars (0,0 million de dollars en 2022) avait trait aux frais liés au personnel découlant d'autres initiatives de restructuration organisationnelle.

10. DETTE À LONG TERME

	Au 30 juin 2023	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2022
Ligne de crédit renouvelable	863 400 \$	815 000 \$	999 523 \$
Facilité de crédit à terme en dollars américains – tranche 1	350 847	341 453	358 664
Facilité de crédit à terme en dollars canadiens – tranche 2	350 000	350 000	350 000
Facilité de crédit à terme en dollars canadiens – tranche 3	400 000	_	_
Prêts publics	6 917	7 700	7 027
Charges de financement différées	(6 948)	_	(4 800)
Total de la dette à long terme	1 964 216 \$	1 514 153 \$	1 710 414 \$
Courante	398 394 \$	1 029 \$	921 \$
Non courante	1 565 822	1 513 124	1 709 493
Total de la dette à long terme	1 964 216 \$	1 514 153 \$	1 710 414 \$

Le 20 juin 2023, la société a modifié sa facilité de crédit consortiale liée à la durabilité existante (la « facilité de crédit ») en ajoutant une tranche de 400,0 millions de dollars à la facilité de crédit à terme consentie et non garantie, échéant le 20 juin 2024, et a modifié les clauses restrictives financières pour faciliter l'accès à la nouvelle tranche. En février 2023, les clauses restrictives financières ont été modifiées pour tenir compte des effets prolongés de l'économie postpandémique.

Le 29 juin 2022, la société a renouvelé la facilité de crédit et reporté la date d'échéance de la ligne de crédit renouvelable, consentie et non garantie de 1 300,0 millions de dollars au 29 juin 2027 et a reporté les échéances de ses deux facilités de crédit à terme consenties et non garanties de 265,0 millions de dollars américains et 350,0 millions de dollars au 29 juin 2027 et au 29 juin 2026, respectivement.

Les prélèvements sur cette facilité de crédit peuvent être faits en dollars canadiens ou en dollars américains et portent intérêt, payables mensuellement, à des taux fondés sur les taux des acceptations bancaires et les taux préférentiels pour les prélèvements en dollars canadiens et sur le taux de financement à un jour garanti (« SOFR ») pour ceux effectués en dollars américains. La facilité de crédit vise à permettre à la société de satisfaire à ses besoins en financement pour ses dépenses d'investissement et à lui fournir des niveaux de liquidités appropriés pour ses besoins en financement généraux. Le taux d'intérêt sur la facilité de crédit peut être ajusté à la hausse ou à la baisse (variation maximale de 5 points de base) en fonction du rendement de la société eu égard à ses objectifs de développement durable.

Outre les montants prélevés sur la facilité de crédit renouvelable et la facilité à terme, au 30 juin 2023, la société avait prélevé des lettres de crédit de 9,3 millions de dollars aux termes de la facilité de crédit (7,9 millions de dollars au 30 juin 2022; 8,9 millions de dollars au 31 décembre 2022).

La facilité de crédit est assortie de certaines clauses restrictives. Au 30 juin 2023, la société respectait la totalité de ces clauses restrictives. La première clause restrictive financière exige de la société qu'elle maintienne un ratio de la dette nette sur la structure du capital sous un seuil déterminé.

La société dispose également d'une facilité de crédit non engagée pour l'émission d'un maximum de 125,0 millions de dollars de lettres de crédit (125,0 millions de dollars au 30 juin 2022; 125,0 millions de dollars au 31 décembre 2022). Au 30 juin 2023, des lettres de crédit de 46,7 millions de dollars avaient été émises aux termes de cette facilité (58,6 millions de dollars au 30 juin 2022; 58,9 millions de dollars au 31 décembre 2022).

Pour certains projets précis, la société a obtenu divers prêts publics. Au 30 juin 2023, ces prêts ne portaient pas intérêt (0,0 % au 30 juin 2022; 0,0 % au 31 décembre 2022). Ces facilités sont remboursables sur différentes périodes et les échéances vont de 2024 à 2032. Au 30 juin 2023, l'encours s'élevait à 6,9 millions de dollars (7,7 millions de dollars au 30 juin 2022; 7,0 millions de dollars au 31 décembre 2022). Toutes ces facilités sont engagées.

Le tableau qui suit présente le rapprochement des variations des flux de trésorerie liés aux activités de financement de la dette à long terme pour les trimestres indiqués :

	Trimestres clos	s les 30 juin	Semestres clos les 30 jui		
	2023	2022	2023	2022	
Total de la dette à long terme à l'ouverture de la période	1 756 690 \$	1 357 212 \$	1 710 414 \$	1 252 249 \$	
Prélèvements sur la facilité de crédit renouvelable					
et les facilités de crédit à terme – montant net	219 646 \$	145 645 \$	268 586 \$	260 645 \$	
Prêts publics – remboursements	(92)	(4 560)	(232)	(4 698)	
Paiement des coûts de financement	(2 281) \$	_	(3 292)	_	
Total des flux de trésorerie liés aux activités					
de financement de la dette à long terme	217 273 \$	141 085 \$	265 062 \$	255 947 \$	
Réévaluation des monnaies étrangères	(10 548) \$	15 764 \$	(12 526) \$	5 760 \$	
Autres variations sans effet sur la trésorerie	801	92	1 266	197	
Total des variations sans effet sur la trésorerie	(9 747) \$	15 856 \$	(11 260) \$	5 957 \$	
Total de la dette à long terme à la clôture de la période	1 964 216 \$	1 514 153 \$	1 964 216 \$	1 514 153 \$	

11. CAPITAL SOCIAL

Rachat d'actions

Le 20 mai 2023, la Bourse de Toronto (la « TSX ») a accepté l'avis d'intention de la société de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui permet à la société de racheter jusqu'à concurrence de 7,2 millions d'actions ordinaires sur le marché libre, ou de toute autre manière autorisée par la TSX, à son gré, sous réserve des modalités et des restrictions usuelles applicables à de telles offres. Les actions ordinaires rachetées par la société sont annulées. Le rachat a commencé le 25 mai 2023 et se terminera le 24 mai 2024 ou avant si la société achève le rachat aux termes de l'avis d'intention. Aux termes de ce rachat, au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2023, aucune action n'a été rachetée aux fins d'annulation.

Le 20 mai 2022, la TSX a accepté l'avis d'intention de la société de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui permet à la société de racheter jusqu'à concurrence de 7,5 millions d'actions ordinaires sur le marché libre, ou de toute autre manière autorisée par la TSX, à son gré, sous réserve des modalités et des restrictions usuelles applicables à de telles offres. Les actions ordinaires rachetées par la société sont annulées. Le rachat a commencé le 25 mai 2022 et s'est terminé le 24 mai 2023. Aux termes de ce rachat, au cours du trimestre clos le 30 juin 2023, 0,2 million d'actions ont été rachetées aux fins d'annulation, pour un prix moyen de 27,00 \$ l'action. Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, 0,6 million d'actions ont été rachetées aux fins d'annulation, pour un prix moyen de 26,06 \$ l'action.

Le 20 mai 2021, la TSX a accepté l'avis d'intention de la société de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui permet à la société de racheter jusqu'à concurrence de 7,5 millions d'actions ordinaires sur le marché libre, ou de toute autre manière autorisée par la TSX, à son gré, sous réserve des modalités et des restrictions usuelles applicables à de telles offres. Les actions ordinaires rachetées par la société sont annulées. Le rachat a commencé le 25 mai 2021 et s'est terminé le 24 mai 2022. Aux termes de ce rachat, au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2022, aucune action n'a été rachetée aux fins d'annulation.

La société n'a conclu aucun programme de rachat d'actions automatique (« PRAA ») relativement à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités qu'elle a mise en œuvre le 20 mai 2023. Au 30 juin 2023, la société n'a comptabilisé aucune obligation pour le rachat d'actions au titre d'un PRAA (27,2 millions de dollars au 30 juin 2022; 30,0 millions de dollars au 31 décembre 2022).

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

La société applique la comptabilité de couverture au besoin et utilise des instruments financiers dérivés et non dérivés pour gérer son exposition aux risques liés aux fluctuations des cours de change, des taux d'intérêt et des prix des marchandises.

Le tableau qui suit présente la juste valeur et les montants notionnels des instruments financiers dérivés aux 30 juin :

	2023				2022				
	Montant	J	uste	valeur	Montant	Juste va		aleur	
	notionnel ⁱ⁾	Actif ⁱⁱ⁾		Passif ⁱⁱ⁾	notionnel ⁱ⁾	Actif ⁱⁱ⁾		Passif ⁱⁱ⁾	
Couvertures de flux de trésorerie									
Contrats de change	27 434 \$	737	\$	43 9	\$ 93 017 3	\$ 225	\$	939	\$
Swaps de taux d'intérêt	350 847 \$	2 780		_	476 453	11 216		_	
		3 517	\$	43 9	\$	11 441	\$	939	\$
Couvertures de juste valeur ⁱⁱⁱ⁾									
Contrats de change	4 426 \$	40	\$	9 9	\$ 26 970 3	5 7	\$	351	\$
Contrats sur marchandises	4 104 \$	21		_	25 133 3	895		_	
		61	\$	9 9	\$	902	\$	351	\$
Instruments dérivés non désignés com	ime								
faisant partie d'une relation de									
couverture officielle									
Contrats de change	129 821 \$	1 024	\$	806 9	\$ 120 644 \$	1 765	\$	373	\$
Contrats sur marchandises	146 066 \$	260		_	296 644 3	2 016		199	
		1 284	\$	806 9	\$	3 781	\$	572	\$
Total de la juste valeur		4 862	\$	858 \$	\$	16 124	\$	1 862	\$
Courant ^{ii)iv)}		4 862	\$	858 \$	\$	11 593	\$	1 862	\$
Non courant ⁱⁱ⁾		_		_		4 531		_	
Total de la juste valeur		4 862	\$	858 \$	\$	16 124	\$	1 862	\$

À moins d'indication contraire, les montants notionnels sont exprimés en équivalent de dollars canadiens selon les modalités contractuelles.

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2023, la société a comptabilisé une perte avant impôt de 1,2 million de dollars (profit de 24,0 millions de dollars en 2022) sur les instruments financiers non désignés détenus à des fins de transaction.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, la société a comptabilisé une perte avant impôt de 12,0 millions de dollars (profit de 15,8 millions de dollars en 2022) sur les instruments financiers non désignés détenus à des fins de transaction.

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2023, le montant avant impôt attribuable à l'inefficacité des couvertures comptabilisé dans le coût des ventes s'est traduit par une perte de 0,0 million de dollars (profit de 0,0 million de dollars en 2022).

Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, le montant avant impôt attribuable à l'inefficacité des couvertures comptabilisé dans le coût des ventes s'est traduit par un profit de 0,0 million de dollars (profit de 0,0 million de dollars en 2022).

La partie courante des actifs dérivés et des passifs dérivés est comptabilisée dans les charges payées d'avance et autres actifs et dans les autres passifs courants, respectivement, dans les bilans intermédiaires consolidés et influera sur le résultat à diverses dates d'ici les 12 prochains mois. La partie non courante des actifs dérivés et des passifs dérivés est comptabilisée dans les autres actifs à long terme et dans les autres passifs à long terme, respectivement, dans les bilans intermédiaires consolidés.

iii) La valeur comptable des éléments couverts aux bilans intermédiaires consolidés est comptabilisée au taux inverse des instruments de couverture connexes et correspond au cumul des ajustements des couvertures de juste valeur moins l'inefficacité de la couverture.

Au 30 juin 2023, la juste valeur des actifs courants ci-dessus a augmenté de 2,1 millions de dollars (diminution de 0,5 million de dollars au 30 juin 2022; diminution de 2,7 millions de dollars au 31 décembre 2022) et la juste valeur des passifs courants ci-dessus a diminué de 0,6 million de dollars (diminution de 0,2 million de dollars au 30 juin 2022; diminution de 0,0 million de dollars au 31 décembre 2022) dans les bilans intermédiaires consolidés, ce qui représente l'écart entre la juste valeur de marché des contrats sur marchandises cotés en bourse et les exigences initiales au titre de la marge. L'écart entre les exigences au titre de la marge et la juste valeur de marché est réglé en trésorerie au montant net chaque jour sur le marché à terme et est comptabilisé dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Le tableau qui suit présente l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers dérivés selon la hiérarchie des justes valeurs au 30 juin 2023 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs :				
Contrats de change	— \$	1 801	_	1 801 \$
Contrats sur marchandises ⁱ⁾	281	_	_	281
Swaps de taux d'intérêt	_	2 780	_	2 780
	281 \$	4 581	_	4 862 \$
Passifs:				
Contrats de change	— \$	858	_	858 \$
	— \$	858	_	858 \$

Les contrats sur marchandises de niveau 1 sont réglés au montant net et comptabilisés en tant qu'actif net ou passif net dans les bilans intermédiaires consolidés.

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des trimestres et semestres clos les 30 juin 2023 et 2022.

La détermination de la juste valeur et la hiérarchie connexe nécessitent l'utilisation de données observables du marché lorsqu'elles sont disponibles et sont conformes à la méthodologie utilisée dans les états financiers consolidés de 2022. Le classement d'un instrument financier dans la hiérarchie est établi d'après le niveau de données le plus bas qui est important pour l'évaluation de la juste valeur. Pour ce qui est des instruments financiers régulièrement comptabilisés à la juste valeur, la société détermine si des transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie ont eu lieu en procédant à la réévaluation du classement à la clôture de chaque période de présentation de l'information financière.

Cumul des autres éléments du résultat global

La société estime qu'une tranche de 8,5 millions de dollars, déduction faite de l'impôt de 2,9 millions de dollars, du profit latent inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global sera reclassée dans le résultat net au cours des douze prochains mois. Les variations futures de la juste valeur des instruments financiers désignés comme couvertures des flux de trésorerie auront une incidence sur le montant réel de ce reclassement, lequel pourrait différer de ce montant estimé.

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2023, un profit de 5,3 millions de dollars, déduction faite de l'impôt de 1,8 million de dollars, a été viré du cumul des autres éléments du résultat global vers le résultat net et est inclus dans la variation nette pour l'exercice considéré (profit de 0,3 million de dollars, déduction faite de l'impôt de 0,1 million de dollars en 2022).

Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, un profit de 8,2 millions de dollars, déduction faite de l'impôt de 2,8 millions de dollars, a été viré du cumul des autres éléments du résultat global vers le résultat net et est inclus dans la variation nette pour l'exercice considéré (perte de 0,7 million de dollars, déduction faite de l'impôt de 0,2 million de dollars en 2022).

Au 30 juin 2023, la société avait prélevé 265,0 millions de dollars américains (265,0 millions de dollars américains au 30 juin 2022; 265,0 millions de dollars américains au 31 décembre 2022) sur la facilité de crédit qui est désignée comme couverture de l'investissement net des activités de la société aux États-Unis. Les profits et les pertes de change sur les prélèvements désignés sont comptabilisés dans les capitaux propres dans le cumul des autres éléments du résultat global et viennent contrebalancer les écarts de conversion sur les actifs nets sous-jacents des activités aux États-Unis, lesquelles sont également comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2023, le profit sur la couverture d'un investissement net comptabilisé dans les autres éléments du résultat global s'élevait à 6,5 millions de dollars, déduction faite de l'impôt de 1,2 million de dollars (perte de 9,1 millions de dollars, déduction faite de l'impôt de 1,7 million de dollars en 2022).

Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, le profit sur la couverture d'un investissement net comptabilisé dans les autres éléments du résultat global s'élevait à 6,6 millions de dollars, déduction faite de l'impôt de 1,2 million de dollars (perte de 5,5 millions de dollars, déduction faite de l'impôt de 1,1 million de dollars en 2022).

13. CHARGES D'INTÉRÊTS ET AUTRES COÛTS DE FINANCEMENT

	Trimestres clos	Trimestres clos les 30 juin		les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022	
Intérêts sur les emprunts effectués sur la facilité de crédit	33 998 \$	12 508 \$	62 019 \$	21 477 \$	
Intérêt sur les obligations locatives	1 490	1 474	2 992	2 954	
Intérêts sur les créances titrisées	1 338	594	3 075	933	
Intérêts sur les prêts publics	60	91	122	196	
Amortissement des charges de financement différées	740	416	1 144	832	
Commissions d'attente et autres intérêts sur la facilité de crédit	685	826	1 043	1 730	
	38 311 \$	15 909 \$	70 395 \$	28 122 \$	
Intérêts payés et capitalisés	(757)	(5 123)	(1 238)	(9 620)	
	37 554 \$	10 786 \$	69 157 \$	18 502 \$	

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2023, les intérêts payés se sont chiffrés à 34,6 millions de dollars et 68,9 millions de dollars (27,8 millions de dollars et 40,0 millions de dollars en 2022).

14. RÉSULTAT PAR ACTION

La perte de base par action est calculée en divisant la perte nette de la société par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

La perte diluée par action est calculée en divisant la perte nette de la société par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période, ajusté pour tenir compte de l'effet potentiellement dilutif des instruments financiers.

Le tableau suivant présente le calcul de la perte par action, de base et dilué(e) :

		2023		2022				
Trimestres clos les 30 juin	Perte nette	Nombre moyen pondéré d'actions ⁱ⁾	Résultat par action	Perte nette	Nombre moyen pondéré d'actions ⁱ⁾	Résultat par action		
De base	(53 678)\$	121,5	(0,44)\$	(54 612)\$	124,1	(0,44)\$		
Options sur actions ⁱⁱ⁾		_			_			
Dilué	(53 678)\$	121,5	(0,44)\$	(54 612)\$	124,1	(0,44)\$		
Semestres clos les 30 juin								
De base	(111 382)\$	121,5	(0,92)\$	(40 925)\$	124,0	(0,33)\$		
Options sur actions ⁱⁱ⁾		_			_			
Dilué	(111 382)\$	121,5	(0,92)\$	(40 925)\$	124,0	(0,33)\$		

i) En millions.

ii) Compte non tenu de l'incidence d'environ 5,4 millions (5,4 millions en 2022) d'options et d'actions liées au rendement qui ont un effet antidilutif pour le trimestre clos le 30 juin 2023 et de celle d'environ 5,3 millions (4,6 millions en 2022) d'options et d'actions liées au rendement qui ont un effet antidilutif pour le semestre clos le 30 juin 2023.

15. PAIEMENT FONDÉ SUR DES ACTIONS

Options sur actions

Le tableau qui suit présente la situation des options sur actions en circulation de la société pour les semestres clos les 30 juin :

	20	20	22	
	Options en circulation	Prix d'exercice moyen pondéré	Options en circulation	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation aux 1 ^{er} janvier	6 099 680	26,82 \$	6 076 750	26,22 \$
Attribution	831 600	24,15 \$	730 500	28,20 \$
Exercice	(33 630)	22,88 \$	(164 970)	22,53 \$
En circulation aux 31 mars	6 897 650	26,52 \$	6 642 280	26,53 \$
Attribution	226 100	26,39 \$	_	— \$
Exercice	(449 500)	22,53 \$	(355 200)	22,52 \$
En circulation aux 30 juin	6 674 250	26,78 \$	6 287 080	26,76 \$
Options pouvant être exercées	4 755 700	27,27 \$	4 230 230	27,25 \$

Tous les droits au titre des options sur actions en circulation deviennent acquis et peuvent commencer à être exercés au cours d'une période ne dépassant pas cinq ans (période d'acquisition des droits) à compter de la date d'attribution. La durée des options en circulation est de sept ans.

À la date d'attribution, chaque série d'options est évaluée à la juste valeur au moyen du modèle Black et Scholes. La société évalue la volatilité attendue en prenant en compte la volatilité historique moyenne du cours des actions. Le tableau qui suit présente les données prises en compte dans ce modèle eu égard aux options attribuées au cours des semestres clos les 30 juin 2023 et 2022⁰.

	2023	2022
Cours de l'action à la date d'attribution	24,88 \$	29,91 \$
Prix d'exercice	24,63 \$	28,20 \$
Volatilité attendue	31,9 %	28,4 %
Durée de vie des options (en années) ⁱⁱ⁾	4,4	4,5
Dividendes attendus	4,1 %	3,3 %
Taux d'intérêt sans risque ⁱⁱⁱ⁾	3,1 %	2,0 %

La moyenne pondérée est fondée sur le nombre d'unités attribuées.

La juste valeur des options attribuées au cours du trimestre clos le 30 juin 2023 s'est établie à 1,4 million de dollars (0,0 million de dollars en 2022). Au cours du trimestre clos le 30 juin 2023, les charges comptabilisées relativement aux options de l'exercice considéré et de l'exercice précédent se sont élevées à 1,2 million de dollars (1,2 million de dollars en 2022).

La juste valeur des options attribuées au cours du semestre clos le 30 juin 2023 s'est établie à 5,4 millions de dollars (4,2 millions de dollars en 2022). Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, les charges comptabilisées relativement aux options de l'exercice considéré et de l'exercice précédent se sont élevées à 2,3 millions de dollars (2,3 millions de dollars en 2022).

ii) Durée de vie moyenne pondérée attendue.

iii) Fondé sur les obligations du gouvernement du Canada.

Unités d'actions temporairement incessibles et unités d'actions liées au rendement

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'état du plan d'unités d'actions temporairement incessibles (les « UATI ») et du plan d'unités d'actions liées au rendement (les « UAR ») de la société aux 30 juin et pour les semestres clos à ces dates :

	2	2023		
	Unités en circulation	Juste valeur moyenne pondérée à l'attribution	Unités en circulation	Juste valeur moyenne pondérée à l'attribution
En circulation aux 1er janvier	1 881 158	23,93 \$	1 742 421	23,59 \$
Attribution	852 950	21,53 \$	659 980	27,11 \$
Renonciation	(42 143)	24,11 \$	(4 307)	23,79 \$
En circulation aux 31 mars	2 691 965	23,17 \$	2 398 094	24,56 \$
Attribution	19 450	23,72 \$	39 940	24,70 \$
Distribution	(639 053)	20,94 \$	(498 842)	26,52 \$
Renonciation	(5 260)	23,94 \$	(18 414)	23,90 \$
En circulation aux 30 juin	2 067 102	23,86 \$	1 920 778	24,06 \$

La juste valeur des UATI et des UAR attribuées au cours du trimestre clos le 30 juin 2023 s'est établie à 0,4 million de dollars (0,8 million de dollars en 2022). Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, les charges liées aux UATI et aux UAR de la période à l'étude et de la période précédente se sont chiffrées à 3,0 millions de dollars (6,8 millions de dollars en 2022), dont une tranche de 0,6 million de dollars (1,0 million de dollars en 2022) sera réglée en trésorerie et le reste, en actions.

La juste valeur des UATI et des UAR attribuées au cours du semestre clos le 30 juin 2023 s'est établie à 16,4 millions de dollars (15,9 millions de dollars en 2022). Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les charges liées aux UATI et aux UAR de la période à l'étude et de la période précédente se sont chiffrées à 3,7 millions de dollars (11,0 millions de dollars en 2022), dont une tranche de 0,8 million de dollars (0,4 million de dollars en 2022) sera réglée en trésorerie et le reste, en actions.

Une tranche des UATI et des UAR en circulation sera réglée en trésorerie. Au cours du semestre clos le 30 juin 2022, la société a fait part de son intention de régler une partie des UATI et des UAR en circulation en trésorerie, et un montant de 3,6 millions de dollars a été reclassé des capitaux propres vers les autres passifs. Le passif total comptabilisé au titre de ces unités s'élevait à 1,0 million de dollars au 30 juin 2023 (2,2 millions de dollars au 30 juin 2022; 1,8 million de dollars au 31 décembre 2022).

La juste valeur des UATI et des UAR attribuées au cours des semestres clos les 30 juin 2023 et 2022 est déterminée en fonction des principales hypothèses figurant dans le tableau suivant $^{\emptyset}$:

	2023	2022
Durée de vie attendue des UAR (en années)	3,0	3,1
Taux de renonciation	12,8 %	15,5 %
Taux d'intérêt sans risque ⁱⁱ⁾	3,2 %	2,0 %

¹⁾ La moyenne pondérée est fondée sur le nombre d'unités attribuées.

Unités d'actions différées

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023, les charges liées aux unités d'actions différées se sont chiffrées à 0,5 million de dollars et à 0,9 million de dollars (0,4 million de dollars et 0,8 million de dollars en 2022).

ii) Fondé sur les obligations du gouvernement du Canada.

16. INFORMATIONS FINANCIÈRES SECTORIELLES

La société compte deux secteurs à présenter. Ces secteurs offrent des produits différents et sont dotés d'une structure organisationnelle, de marques et de stratégies financières et de marketing distinctes. Les principaux décideurs sur le plan de l'exploitation de la société examinent régulièrement les rapports internes de ces secteurs. Le rendement du Groupe des protéines animales est fondé sur la croissance rentable des revenus, le résultat d'exploitation ajusté et le BAIIA ajusté, tandis que le rendement à court terme du Groupe des protéines végétales est axé sur l'atteinte d'un BAIIA ajusté neutre ou amélioré. Se reporter à la rubrique 19 « Mesures financières non conformes aux IFRS » du rapport de gestion de la société pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023 pour obtenir la définition de ces mesures financières non conformes aux IFRS. Les activités d'exploitation de chaque secteur sont décrites ci-dessous :

- a) Le Groupe des protéines animales comprend les produits de viandes préparées, les repas prêts à cuire et prêts à manger, les collations en trousse et les produits de porc et de volaille frais à valeur ajoutée vendus au détail, à des services alimentaires et à l'industrie ainsi que les activités agricoles liées au porc et à la volaille. Le Groupe des protéines animales comprend des marques de premier plan comme Maple Leaf^{MD}, Maple Leaf Prime^{MD}, Maple Leaf Natural Selections^{MD}, Schneiders^{MD}, Schneiders^{MD} Country Naturals^{MD}, Mina^{MD}, Greenfield Natural Meat Co^{MD} et d'autres marques régionales importantes.
- b) Le Groupe des protéines végétales comprend des produits à base de protéines végétales réfrigérées, des produits à base de protéines végétales en grain de grande qualité et des produits de fromage végétalien vendus au détail, aux services alimentaires et à l'industrie. Le Groupe des protéines végétales comprend des marques comme Lightlife^{MD} et Field Roast^{MC}.

	Trimestre clos le 30 juin 2023			Trimestre clos le 30 juin 2022				
	Groupe des protéines animales	Groupe des protéines végétales	Non affectée ⁱ⁾	Total ⁱⁱ⁾	Groupe des protéines animales	Groupe des protéines végétales	Non- affecté ⁱ⁾	Total ⁱⁱ⁾
Ventes	1 236 661 \$	36 674	(3 671)	1 269 664 \$	1 160 243 \$	40 824	(5 934)	1 195 133 \$
Profit brut (perte brute)	120 150 \$	(1 848)	(24 707)	93 595 \$	135 970 \$	(10 076)	(38 655)	87 239 \$
Frais de vente et charges générales et administratives	91 746 \$	14 437	_	106 184 \$	87 327 \$	26 282	_	113 608 \$
(Perte) bénéfice avant impôt sur le résultat	22 451 \$	(23 236)	(62 961)	(63 748) \$	46 390 \$	(55 083)	(49 955)	(58 646) \$
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	_	_	37 554	37 554	_	_	10 786	10 786
Autres charges	1 685	194	700	2 579	1 866	72	514	2 452
Frais de restructuration et autres frais connexes	4 268	6 757	_	11 026	387	18 653	_	19 039
Bénéfice (perte) d'exploitation	28 404 \$	(16 285)	(24 707)	(12 589) \$	48 643 \$	(36 358)	(38 655)	(26 369) \$
Coûts de démarrage des capitaux de construction ⁱⁱⁱ⁾	33 767	_	_	33 767	9 022	2 314	_	11 336
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	_	_	27 547	27 547	_	_	49 963	49 963
Perte latente différée (profit latent différé) sur contrats de dérivés			(2 840)	(2 840)			(11 308)	(11 308)
Résultat d'exploitation ajusté	62 171 \$	(16 285)	_	45 886 \$	57 665 \$	(34 044)	_	23 622 \$
Amortissement	54 845	4 856	_	59 701	48 293	4 084	_	52 378
Éléments inclus dans les autres produits (charges) qui sont tenus pour représentatifs des activités								
courantes	(1 684)	(195)	(574)	(2 453)	(1 866)	(71)		(1 938)
BAIIA ajusté	115 332 \$	(11 624)	(574)	103 134 \$	104 092 \$	(30 031)		74 062 \$
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	(37 493) \$	(61)	_	(37 554) \$	(8 272) \$	(2 514)	_	(10 786) \$
Revenus d'intérêts	823	_	_	823	_	_	_	_
Amortissement	(54 845)	(4 856)		(59 701)	(48 293)	(4 084)		(52 378)
Bénéfice avant impôts ajusté	23 817 \$	(16 541)	(574)	6 702 \$	47 527 \$	(36 629)		10 898 \$

Tient compte de l'élimination de ventes intersectorielles et des coûts connexes des marchandises vendues, ainsi que des coûts non affectés qui comprennent les produits et les charges qui ne peuvent être séparés des secteurs isolables ou ne font pas partie des mesures utilisées par la société pour évaluer les résultats d'exploitation d'un secteur.

Les totaux ne sont pas nécessairement justes en raison de l'arrondissement.

Les coûts de démarrage sont des coûts temporaires découlant de l'exploitation de nouvelles installations qui sont ou ont été classées comme capitaux de construction. Ces coûts peuvent comprendre, sans toutefois s'y limiter, la formation, la mise à l'essai des produits, les écarts de rendement et d'efficacité de la main-d'œuvre, les frais généraux en double et d'autres charges temporaires nécessaires pour lancer la production.

	Semestre clos le 30 juin 2023			Semestre clos le 30 juin 2022				
	Groupe des protéines animales	Groupe des protéines végétales	Non affectée ⁱ⁾	Total ⁱⁱ⁾	Groupe des protéines animales	Groupe des protéines végétales	Non affecté ⁱ⁾	Total ⁱⁱ⁾
Ventes	2 380 528 \$	74 061	(10 036)	2 444 553 \$	2 249 608 \$	85 702	(13 624)	2 321 686 \$
Profit brut (perte brute)	210 668 \$	(5 117)	(35 509)	170 042 \$	266 930 \$	(16 339)	(9 489)	241 102 \$
Frais de vente et charges générales et administratives	180 989 \$	27 907	_	208 897 \$	175 951 \$	57 114	_	233 065 \$
(Perte) bénéfice avant impôt sur le résultat	18 944 \$	(44 630)	(107 973)	(133 661) \$	84 199 \$	(92 210)	(29 588)	(37 598) \$
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	_	_	69 157	69 157	_	_	18 502	18 502
Autres charges	3 176	391	3 307	6 874	3 375	104	1 597	5 076
Frais de restructuration et autres frais connexes	7 559	11 215	_	18 775	3 405	18 653	_	22 057
Bénéfice (perte) d'exploitation	29 679 \$	(33 024)	(35 509)	(38 855) \$	90 979 \$	(73 453)	(9 489)	8 037 \$
Coûts de démarrage des capitaux de construction ⁱⁱⁱ⁾	68 530	_	_	68 530	17 674	4 538	_	22 212
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	_	_	28 674	28 674	_	_	10 652	10 652
Perte latente différée (profit latent différé) sur contrats de dérivés	_	_	6 835	6 835	_	_	(1 163)	(1 163)
Résultat d'exploitation ajusté	98 209 \$	(33 024)	_	65 185 \$	108 653 \$	(68 915)	_	39 738 \$
Amortissement	107 591	9 795	_	117 386	96 332	8 300	_	104 632
Éléments inclus dans les autres produits (charges) qui sont tenus pour représentatifs des activités courantes	(3 175)	(392)	(574)	(4 141)	(3 375)	(104)	_	(3 479)
BAIIA ajusté	202 625 \$	` '	(574)	178 430 \$	201 610 \$	(60 719)	_	140 891 \$
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	(69 037)	(120)		(69 157)	(13 486)	(5 016)	_	(18 502)
Revenus d'intérêts	823	· –	_	823			_	
Amortissement	(107 591)	(9 795)		(117 386)	(96 332)	(8 300)		(104 632)
Bénéfice avant impôts ajusté	26 820 \$	(33 536)	(574)	(7 290) \$	91 792 \$	(74 035)	_	17 757 \$

Jient compte de l'élimination de ventes intersectorielles et des coûts connexes des marchandises vendues, ainsi que des coûts non affectés qui comprennent les produits et les charges qui ne peuvent être séparés des secteurs isolables ou ne font pas partie des mesures utilisées par la société pour évaluer les résultats d'exploitation d'un secteur.

Le tableau suivant présente les dépenses en immobilisations par secteur :

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Groupe des protéines animales	46 736 \$	82 221 \$	94 335 \$	164 094 \$
Groupe des protéines végétales	1 246	3 653	3 815	7 524
Dépenses en immobilisations non affectées	4 766	3 825	7 221	7 457
Total des dépenses en immobilisations	52 748 \$	89 699 \$	105 371 \$	179 075 \$

i) Les totaux ne sont pas nécessairement justes en raison de l'arrondissement.

Les coûts de démarrage sont des coûts temporaires découlant de l'exploitation de nouvelles installations qui sont ou ont été classées comme capitaux de construction. Ces coûts peuvent comprendre, sans toutefois s'y limiter, la formation, la mise à l'essai des produits, les écarts de rendement et d'efficacité de la main-d'œuvre, les frais généraux en double et d'autres charges temporaires nécessaires pour lancer la production.

Renseignements sur les secteurs géographiques

Le tableau suivant présente les ventes par pays :

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin		
	2023	2022	2023	2022	
Canada	939 425 \$	886 870 \$	1 803 042 \$	1 716 831 \$	
États-Unis	128 125	149 102	265 254	297 089	
Japon	89 008	102 370	186 796	201 043	
Chine	29 769	798	33 531	1 335	
Autres	83 337	55 993	155 930	105 388	
Ventes	1 269 664 \$	1 195 133 \$	2 444 553 \$	2 321 686 \$	

Le tableau qui suit présente l'emplacement des actifs non courants par pays :

	Au 30 juin 2023	Au 30 juin 2022 ⁱⁱ⁾	Au 31 décembre 2022 ⁱⁱ⁾	Au 1 ^{er} janvier 2022 ⁱⁱ⁾
Canada	2 988 289 \$	2 992 756 \$	3 016 992 \$	2 913 474 \$
États-Unis	291 307	479 257	303 320	478 062
Autres	456	703	673	963
Total des actifs non courants ⁱ⁾	3 280 052 \$	3 472 716 \$	3 320 985 \$	3 392 499 \$

Compte non tenu des instruments financiers, des investissements désignés comme instruments financiers, des avantages du personnel et des actifs d'impôt différé.

Renseignements sur les principaux clients

Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, la société a comptabilisé des ventes à deux clients représentant 11,3 % et 11,0 % (11,6 % et 10,9 % en 2022) du total des ventes du Groupe des protéines animales et du Groupe des protéines végétales. Aucun autre client n'a compté pour plus de 10,0 % du total des ventes.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, la société a comptabilisé des ventes à deux clients représentant 11,7 % et 11,3 % (11,6 % et 11,1 % en 2022) du total des ventes du Groupe des protéines animales et du Groupe des protéines végétales. Aucun autre client n'a compté pour plus de 10,0 % du total des ventes.

17. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La société est le promoteur de divers régimes à prestations définies, de régimes à cotisations définies et de régimes d'avantages complémentaires de retraite. Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2023, la société a cotisé 8,6 millions de dollars et 16,4 millions de dollars et 16,4 millions de dollars et 16,1 millions de dollars et 2022) à ces régimes.

Le principal actionnaire de la société est McCain Capital Inc. (« MCI »). La société a été informée que M. Michael H. McCain, président du conseil d'administration, est l'actionnaire ayant le contrôle de MCI. Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023, la société a reçu des services de MCI et de sociétés détenues directement ou indirectement par MCI d'un montant de 0,2 million de dollars et 0,4 million de dollars (0,8 million de dollars et 1,6 million de dollars en 2022), ce qui représentait la valeur de marché de ces transactions. Au 30 juin 2023, un montant de 0,3 million de dollars (0,4 million de dollars au 30 juin 2022; 0,1 million de dollars au 31 décembre 2022) était dû à MCI et aux sociétés détenues directement ou indirectement par MCI relativement à ces transactions.

McCain Financial Advisory Services (« MFAS ») est une entité contrôlée conjointement par des personnes, dont M. Michael H. McCain. Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022, la société a fourni des services à MFAS et a reçu des services de celle-ci d'un montant nominal qui représentait la valeur de marché des transactions.

18. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

Le 20 juillet 2023 était la date d'échéance de la période conditionnelle prévue pour la vente du terrain et des bâtiments de l'usine de production de volaille de St. Mary's, en Ontario, qui a cessé sa production au premier trimestre de 2023. L'entente prévoit que la vente doit être conclue trente jours après l'exécution des conditions. La société ne comptabilisera pas un gain ou une perte importante dans l'état intermédiaire consolidé du résultat net à la clôture de cette transaction.

ii) Retraité. Se reporter à la note 3.